

Point n° 6

# Révision de la tarification des locaux et espaces

---

Par délibération n° 2019-03-04/08, le Conseil d'administration en date du 4 mars 2019 a approuvé à l'unanimité des membres présents, la mise à jour des tarifs applicables pour la mise à disposition des locaux de Centrale Marseille.

Afin de tenir compte des besoins de nos partenaires, mais également des coûts induits, il est proposé une modification de la tarification des locaux et espaces de l'école.

## Vote du Conseil d'administration

Il est proposé au Conseil d'Administration d'approuver les tarifs des espaces et locaux de l'école Centrale de Marseille.

<b>TARIFS HT N°1</b> <b>des mises à disposition du grand amphithéâtre (444 places)</b> <b>et du nouvel amphithéâtre (300 places) de l'École centrale de Marseille</b>	
Pack comprenant la mise à disposition : <ul style="list-style-type: none"> <li>• de l'amphithéâtre et de son hall</li> <li>• de la prestation fléchage</li> <li>• du forfait technicien régie</li> <li>• d'un agent de sécurité pour une durée de 8 heures</li> </ul>	<b>2500 euros pour une journée (5000 € S et D)</b>
Forfait agent de sécurité parvis et/ou parking	20 € / agent / heure <i>refacturation sur la base du prix coutant le week end et jours fériés</i>

*\* 50 % de réduction à partir du 2ème jour consécutif d'occupation*

<b>TARIFS HT N°2</b> <b>des mises à disposition du grand amphithéâtre (444 places)</b> <b>et du nouvel amphithéâtre (300 places) de l'École centrale de Marseille</b>	
Pack comprenant la mise à disposition : <ul style="list-style-type: none"> <li>• de l'amphithéâtre et de son hall</li> <li>• de la prestation fléchage</li> <li>• du forfait technicien régie d'un agent de sécurité pour une durée de 8 heures</li> </ul>	<b>1150 euros pour une journée (2300 € S et D)</b>
Forfait agent de sécurité parvis et/ou parking	20 €/ agent / heure <i>refacturation sur la base du prix coutant le week end et jours fériés</i>  <i>Tarifs à appliquer aux Acteurs publics (laboratoires rattachés, AMU...) partenaires de l'établissement (conventions), structures implantées sur le technopôle, organismes de formation</i>

*\* 50 % de réduction à partir du 2ème jour consécutif d'occupation*

**TARIFS HT N° 3**  
**des mises à disposition du grand amphithéâtre (444 places)**  
**et du nouvel amphithéâtre (300 places) de l'École centrale de Marseille**

	Jours ouvrés	Samedi, dimanche et soir (à partir de 18 h)
Mise à disposition du hall	100 €	150 €
Mise à disposition du grand amphithéâtre et du hall	250 €	300 €
Forfait places de parking : 177 places	-	
Forfait technicien régie	200 €	
Forfait agent de sécurité parvis et/ou parking	20 € / agent/ heure refacturation sur la base du prix coutant le week end et jours fériés	

*(1) Ces tarifs sont applicables aux ASSOCIATIONS HEBERGEES par l'école*

<b>TARIFS HT des mises à disposition des locaux de l'École centrale de Marseille (1)</b>		
	<b>TARIFS</b>	<b>HT en €</b>
Salle informatique de 20 postes (forfait d'accès à la salle)	280,00	(la journée)
Amphithéâtre de 100 places	170,00	(la journée)
Amphithéâtre de 70 places (amphi A et amphi B)	120,00	(la journée)
Salle d'examen ou salle de cours supérieure à 100 places <i>(salle du CA = ex médiathèque)</i>	170,00	(la journée)
Salle de cours inférieure à 100 places	120,00	(la journée)
Salle de cours inférieure à 20 places	105,00	(la journée)
Salle de visioconférence	150,00	(la journée)
Parking étudiants	1,50	(par place/jour)
Prestation de fléchage assuré par l'Ecole pour la manifestation <i>(maximum 15 affiches de format A4)</i>	60,00	(par prestation)
Plateforme Chimie située sur le Campus Universitaire de St Jérôme	300,00	(la journée)
Locaux de bureau, laboratoires "secs" mis à disposition de tiers hors AMU et laboratoires rattachés	130,00	HT/m <sup>2</sup> /an

(1) Gratuit sous réserve des dispositions de l'article L2125-1 du code général de la propriété des personnes publiques